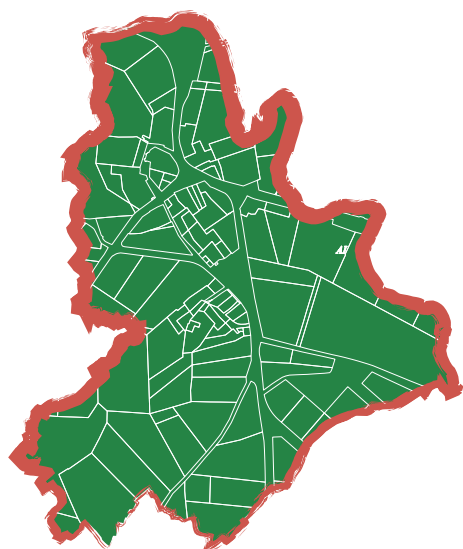




REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Commune de Saint-Laurent

3

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PRESCRIPTION

Délibération du Conseil Municipal du 30 août 2016

APPROBATION DU PROJET

Délibération du Conseil Municipal du

CO-APPROBATION DU PROJET

Arrêté préfectoral n° ... du

Commune de ST LAURENT

Servitudes d'utilité publique

-  Transport de gaz naturel
-  Réseau gaz
-  Zone inondable
-  Aéronautique
-  Ligne électrique
-  Alignement des voies publiques

Servitude aéronautique de type T7 applicable à l'ensemble du territoire communal

Liste des servitudes d'Utilité Publique			
Catégorie de servitude	Servitude	Acte	Gestionnaire
EL7 Servitude relative à l'alignement des voies publiques	Voie RD n°4	Approbation 23/12/1877	Conseil Départemental de la Creuse - Pôle Aménagement et Transports - Direction de la Maîtrise d'Ouvrage et du Secrétariat Général - Service Foncier, Domanial et Gestion Immobilière Hotel du Dpt - BP 250 - 23011 GUERET Cedex
I3 Servitude de passage de canalisations de transport de gaz naturel transport de gaz naturel ou assimilé	CANALISATION DN 100- 1988-ST-FIEL_AUBUSSON (arrêté n°2016-020-08)	20/01/2016	GRTgaz - POLE EXPLOITATION CENTRE ATLANTIQUE Service Travaux Tiers et Urbanisme 62, Rue de la Brigade Rac - ZI Rabion 16023 Angoulême Cedex
	CANALISATION DN80-1999- BRT SAINT-LAURENT (arrêté n°2016-020-08)	20/01/2016	
	POSTE DE SAINT-LAURENT	20/01/2016	
T1 Servitude relative aux voies ferrées	Ligne ferroviaire n°702 000 Montluçon - Saint-Sulpice- Laurière	Pas d'acte spécifique - application directe du texte réglementaire	SNCF Immobilier Direction immobilière territoriale sud- ouest - 142, Rue des Terres de Borde - CS 51925 - 33081 BORDEAUX Cedex
T4 Servitude aéronautique de balisage	Aérodrome de Guéret Saint- Laurent	Pas d'acte spécifique - application directe du texte réglementaire	SNIA Pôle de Bordeaux Aéroport - Bloc technique BP 60284 33697 MERIGNAC Cedex
T5 Servitudes aéronautiques de dégagement	Aérodrome de Guéret Saint- Laurent	Arrêté ministériel du 8 novembre 1990	
T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	Servitude applicable à l'ensemble du territoire communal		